

# Réunion PREDIM 21 mai 2012

## Les travaux en cours de l'AFIMB

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Agence française pour l'information  
multimodale et  
la billettique - AFIMB

Présent  
pour  
l'avenir

Ministère de l'Écologie, du Développement durable,  
des Transports et du Logement



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement

# L'agence

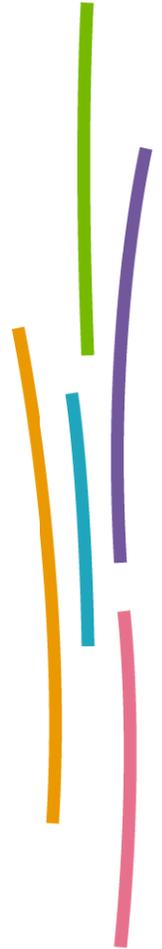
- Rattachée au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- Le comité d'orientation comprend des représentants :
  - des autorités organisatrices : GART, ADF, STIF
  - des transporteurs : UTP, FNTV
  - des usagers : FNAUT
  - des ministères chargés de l'industrie et de l'écologie

Président : M. Yves Krattinger, sénateur, président du conseil général de Haute-Saône

- Un comité billettique
  - associe des représentants des domaines « sans contact mobile » et « cartes bancaires » : AFSCM et GIE CB

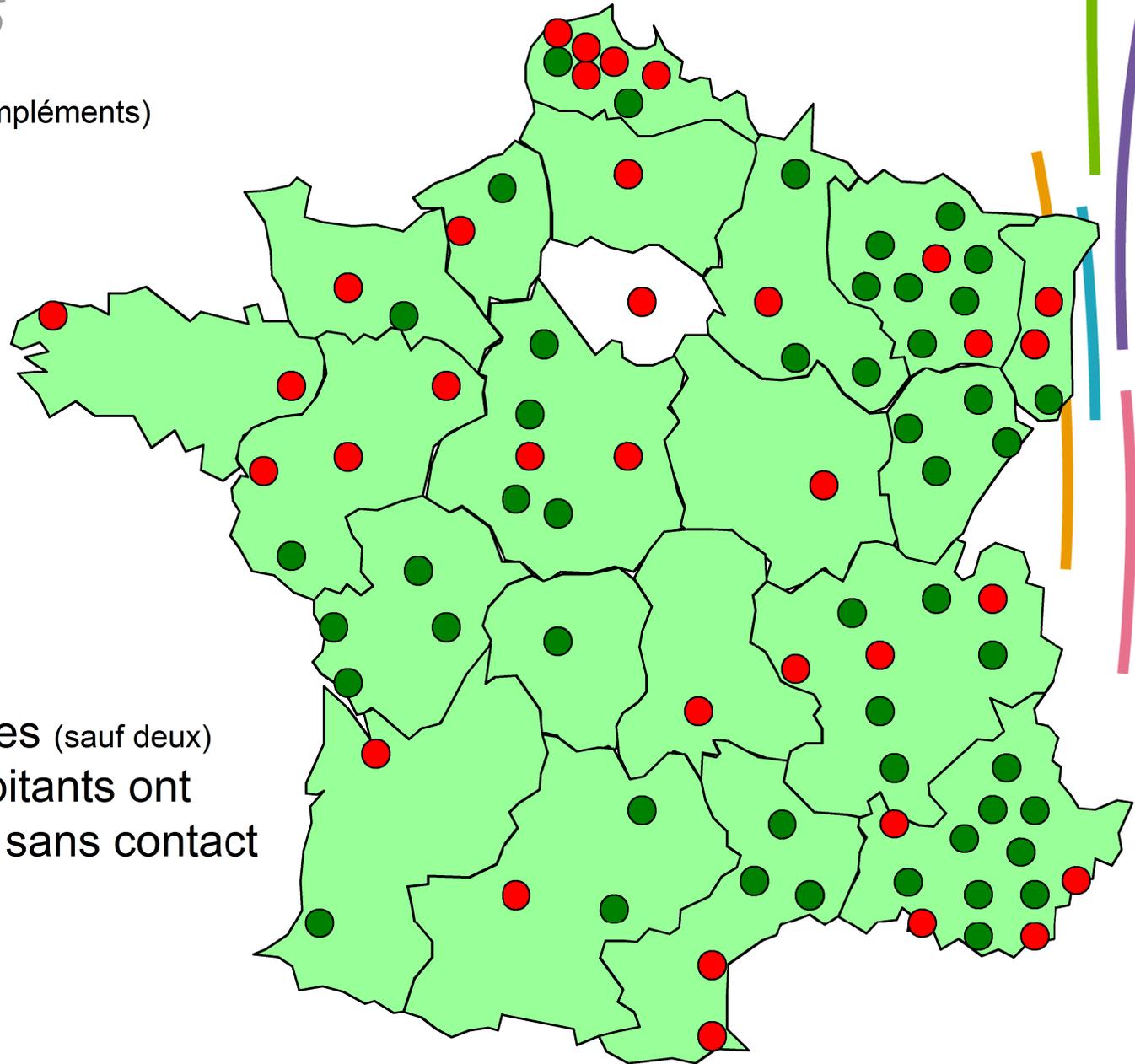
# ***Le projet pour la billettique***

- Quels besoins des usagers en matière d'interopérabilité ?
- Quelles caractéristiques pour le renouvellement ou la mise à niveau des terminaux billettiques ?



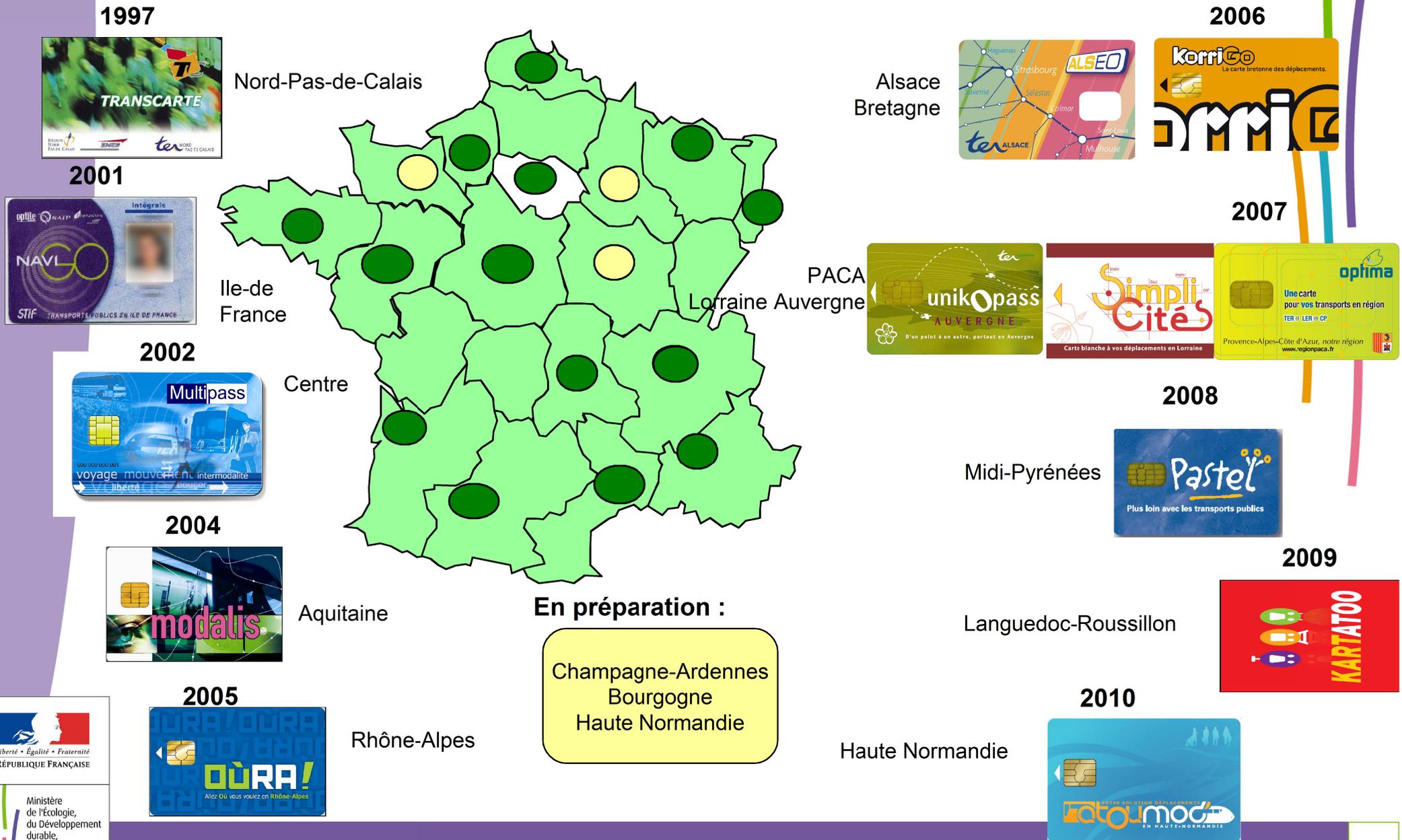
# Plus de 75 appli. urbaines

(source [www.billettique.fr](http://www.billettique.fr) + compléments)



Toutes les aires urbaines (sauf deux)  
de plus de 250 000 habitants ont  
partiellement adopté le sans contact

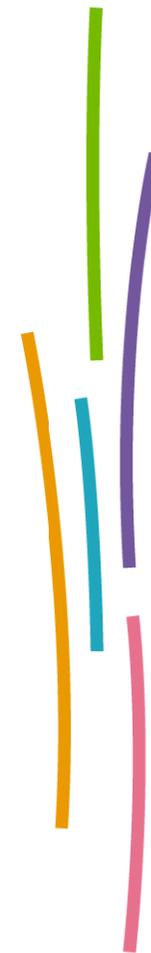
# 16 appli. régionales ouvrent sur de possibles interopérabilités



Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

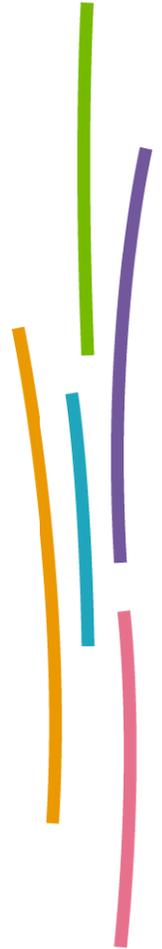
# Interopérabilité à la française

- Un schéma d'ensemble :
  - des applications locales offrent toute la richesse de la gamme tarifaire locale
  - une application commune commune aux autorités organisatrices pour effectuer les déplacements occasionnels dans tous les territoires NFC
- Schéma « multi-applicatif »
  - plusieurs applications sur un même support
  - possibles sur tout support : cartes, téléphones NFC, cartes bancaires sans contact...



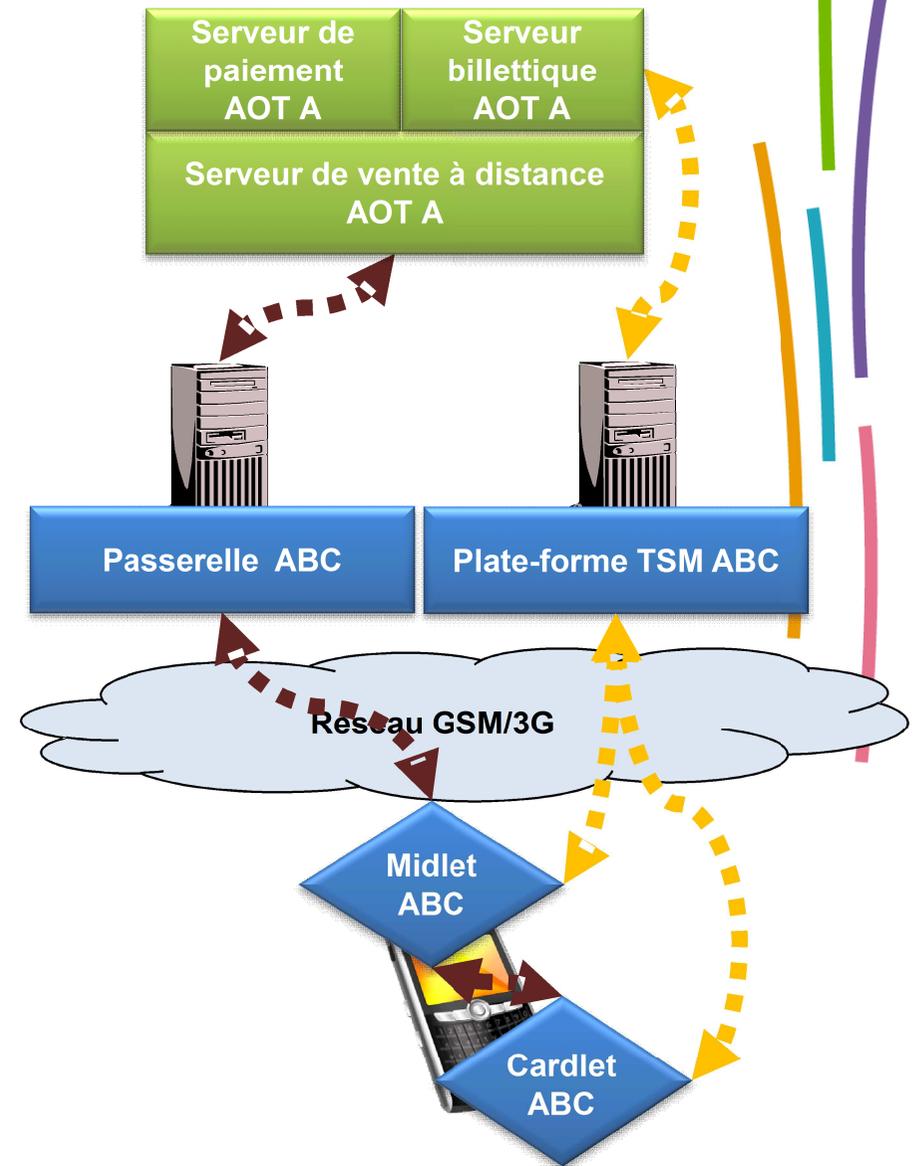
# Application billettique commune

- L'appel à projets « services mobiles sans contact »  
une magnifique opportunité de mise en œuvre  
sur une quinzaine de territoires
- Se déplacer partout, à titre occasionnel,  
avec une seule application sur son mobile NFC
- Une aide au financement
- Un groupe de travail des autorités organisatrices
- Un chef de file : Tisséo à Toulouse
- Réaliser un achat en commun, permettant d'accepter de nouveaux entrants
  - fixer les règles de gouvernance
  - définir les modes d'achat



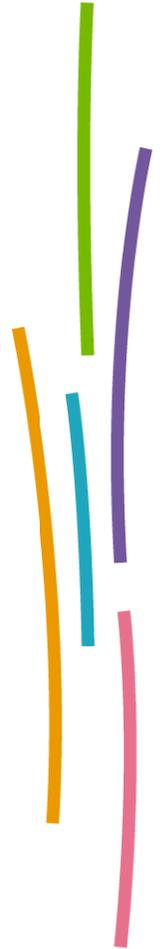
# Application billettique commune : les principaux composants

- Mutualisation des éléments:
  - Application de stockage de titres
  - Application Interface utilisateur-téléphone
  - Passerelle partagée
  - Plateforme de chargement de l'application
- Avantages
  - réutilisation maximale des éléments d'architectures locales
  - indépendance des AOTs locales dans la vente de titres ABC



# *Le référentiel technique*

- Quelles caractéristiques pour le renouvellement ou la mise à niveau des terminaux billettiques ?
- Elaboration d'un référentiel technique
  - communication radiofréquence
  - architecture et sécurité



# Communication par radiofréquence

- Les systèmes billettiques s'appuient sur la norme ISO 14 443 :

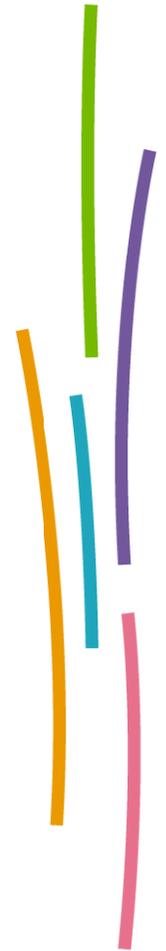


- La norme laisse ouvertes différentes options et configurations
- Pour assurer l'interopérabilité, des implémentations de la norme ont été élaborées dans certains domaines :
  - carte bancaire : EMVCo
  - passeports ICAO
- Un référentiel "transport" en cours d'élaboration en France et une proposition de sujet de normalisation au CEN
- Soutien de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne



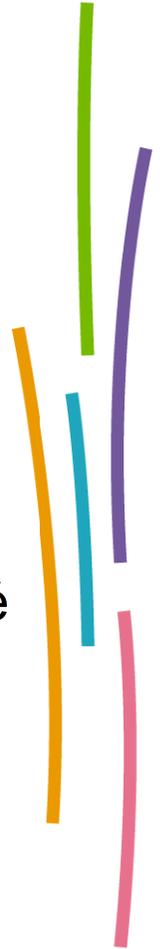
# Le contexte européen

- Conclusions du projet IFM (interopérable fare management) en 2010 :
  - première étape d'interopérabilité : multi-applicatif
  - mise en place d'un portail européen
  - à long terme : application billettique commune
  
- Un protocole d'accord conclu en 2012 :
  - réunit Grande-Bretagne, Allemagne, France, Pays-Bas, UITP...
  - confirme :
    - la démarche multi-applicative
    - le projet de référentiel technique



# ***Les orientations pour l'information multimodale***

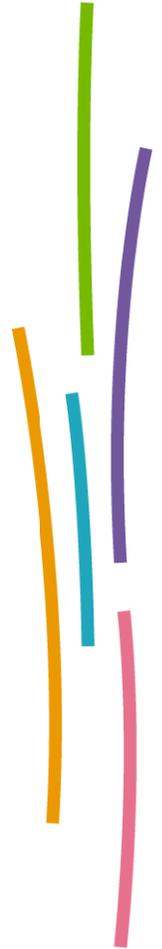
- Une information « sans couture » :
  - mise en réseau des systèmes locaux
  - élargissement de l'information du « transport public » à la mobilité
  
- Réutilisation des données
  
- Qualité des données





# Vers une information multimodale « sans couture » (1/2)

- Un référentiel pour la mise en réseau des SIM
  - définir des spécifications d'interfaces, pour un système réparti
  - tester et valider une architecture à l'aide d'un prototype
- Ouverture aux autres initiatives. Ex. : projet *Mytripset* de la SNCF
  - système de type centralisé
  - lauréat du challenge 2011 de la DG MOVE
  - objectif : calculateur d'itinéraire européen (de gare à gare, puis porte à porte)
  - lancement prévu à l'automne 2012



# ***Vers une information multimodale « sans couture » (2/2)***

- Du transport à la mobilité
  - covoiturage, TAD, vélo...
  - la route et la voiture particulière :

projet Optimod

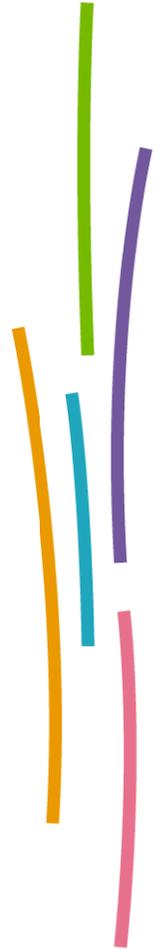
quels besoins de normalisation ?

- De nouvelles fonctionnalités
  - intégration du « temps réel »
  - accessibilité...



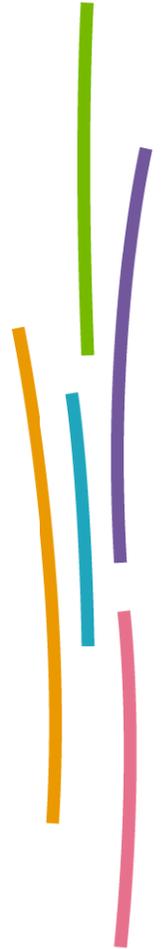
# La qualité des données

- Une demande résultant de l'enquête ATEC-ITS en 2011
- Définir un référentiel des caractéristiques et exigences de qualité des données transport
  - destiné à être utilisé :
    - dans les cahiers des charges des DSP,
    - les démarches open data
- Mettre à disposition des outils opérationnels de test
  - dans l'esprit de l'outil Chouette
- Définir un label « qualité des données »
- Un groupe de travail animé par un représentant de l'UTP
  - premier thème étudié : les arrêts



# ***La réutilisation des données ( 1/2)***

- 2 sujets bien distincts :
  - échanges de données entre personnes publiques ( AO, SNCF...)  
un groupe de travail GART, SNCF
  - la réutilisation des données par les opérateurs de service
  
- Objectifs :
  - préciser quelles données sont réutilisables
  - élaborer une licence-type de réutilisation des données, adaptée au domaine des transports
  
- Un groupe de travail mis en place fin 2011



# La réutilisation des données (2/2)

- Dans le droit français actuel :
  - des limitations à la réutilisation des données « transport » :
    - en effet, l'exécution du service de transport a un caractère industriel et commercial
    - les données produites dans ce cadre ne sont pas réutilisables
- En pratique :
  - des initiatives d'open data
  - des initiatives de mise à disposition de service
- Un contexte européen en pleine évolution
  - directive ITS et directive réutilisation des données
  - vers une mise à disposition des données (le cas échéant des services )
  - des conditions en vue de respecter les politiques publiques



***Merci de votre attention !***

***bernard.schwob@developpement-durable.gouv.fr***  
***tél. : 01 40 81 12 47***

